



ETRE MEMBRE DU CSE – FORMATION INITIALE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

5 jours – 35 heures



Objectifs

- Connaître ses missions et moyens en tant que représentant du personnel – Développer ses aptitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et ses capacités d'analyse des conditions de travail – S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Profil du formateur

- Formateur agréé et expert en prévention des risques, assurant des missions de conseil en santé et sécurité au travail auprès des entreprises (IPRP), qualifié K9 CONSEIL selon notre processus qualité

Public concerné

- Membre représentant du personnel (titulaire ou suppléant) dans le cadre du CSE et, le cas échéant, membre de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

Document(s) délivré(s) suite à l'évaluation des acquis

- Attestation de fin de formation – Boîte à outil (« Tool Box »)

Niveau de connaissance préalable requis

- Aucun prérequis

Modalités d'évaluation des acquis

- QCM – Etude de cas

Moyens techniques et pédagogiques

- Exposés et discussions – Jeux de rôles et plateau de jeu (approche Ludo pédagogique) – Visite terrain
- Etudes de cas concrets en groupes et en sous-groupes

Programme

Vocabulaire en Santé, Sécurité, Conditions de Travail

Conditions de mise en place

Rôles et missions du CSE et de la CSSCT

Composition du CSE et de la CSSCT

Fonctionnement du CSE et de la CSSCT

Responsabilités du membre du CSE

Les acteurs SSCT et leur rôle dans le CSE

Cadre législatif et réglementaire applicable – Principes généraux de prévention

Organisation du droit – Code du Travail

- Périmètre d'action du CSE et de la CSSCT :

- Document Unique et prévention des risques (PAPRI Pact)
 - Analyse de l'exposition aux facteurs de risques professionnels (pénibilité)
 - Droit d'alerte et droit de retrait
 - Formations à la sécurité
 - Vérifications périodiques et conformité des locaux et équipements de travail
 - Gestion des entreprises extérieures
 - Accès à la documentation en santé sécurité au travail
- Techniques de communication orale
 - Produire des écrits dans le cadre de sa mission de membre du CSE
 - Organiser et conduire une réunion
 - Notion sur le suivi des AT / MP
 - Analyse d'accident et d'incidents répétés – Méthode de l'arbre des causes
 - Recueil d'information visite / enquête / inspection
 - Elaboration du plan d'action – Actions à conduire au retour en entreprise
 - Contrôle des connaissances – Bilan de la formation



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes à mobilité réduite (support, pédagogie et locaux). N'hésitez pas à nous contacter afin d'analyser votre besoin et d'adapter la formation le cas échéant.

Le + K9 CONSEIL

- + Questionnement préparatoire en ligne sur l'entreprise et la posture des membres du CSE (nature du Dialogue social)
- + Etude de cas fil rouge permettant d'illustrer les moyens et les missions du CSE (entreprise fictive)
- + Tool Box et accompagnement « post formation » pour les élus

07 87 08 75 03
k9conseil@gmail.com



DATES
(Sur demande auprès
de notre organisme)

Tarifs

Stage interentreprise :
1.250€ / personne

Stage intraentreprise :
4.250€ / groupe
(10 pers maxi.)



K9 CONSEIL – Formation et Conseil en Santé et Sécurité au Travail

Tel : 07 87 08 75 03 Email : k9conseil@gmail.com

SIRET 91064739500011 - Code APE : 85.59A

Déclaration d'activité de Formation N° : 32 020 157 702

IPRP : 258-02-2020 - N°TVA : FR53 910 647 395

